

panorapresse.ouest-france.fr

Carte scolaire : vers une meilleure concertation ?

3-4 minutes

Carte scolaire : face à l'inquiétude des élus locaux, le ministre de l'Éducation mise sur la concertation



Édouard Geffray, ministre de l'Éducation nationale depuis six mois. | Franck Dubray / Ouest France

Édouard Geffray, le ministre de l'Éducation, annonce le lancement d'une expérimentation de « concertation décentralisée » sur la carte scolaire, au regard de divers critères locaux. De son côté, la députée écologiste Marie Pochon dépose une proposition de loi visant à instaurer un moratoire de trois ans sur les fermetures de classes dans le premier degré.

Elle va, évidemment, beaucoup faire parler d'elle dans les écoles, les familles, les mairies... Le ministère de l'Éducation a dévoilé, voici quelques jours, ses premiers arbitrages pour la carte scolaire 2026-2027. Et la pilule s'annonce amère, dans un contexte de baisse démographique et de fortes contraintes budgétaires.

Face à la perte annoncée d'1,7 million d'élèves - sur douze millions - d'ici à 2035, dont plus de 160 000 à la rentrée prochaine, l'exécutif va serrer la vis. En septembre, 4 000 postes d'enseignants vont être supprimés. Par ailleurs, [3 700 classes pourraient mettre la clé sous la porte](#), selon la FSU-SNUipp.

Lire aussi. [CARTE. 1,7 million d'élèves en moins d'ici 2035 : où la baisse démographique aura-t-](#)

[elle le plus d'impact à l'école ?](#)

« Risque accru de fracture »

De quoi agacer Marie Pochon, députée écologiste de la [Drôme](#). « **Rien que dans ma circonscription de 240 communes, on annonce 53 fermetures de classes.** » L'élue pointe avec cette carte scolaire « **un risque accru de fracture territoriale** », notamment dans les zones rurales et les quartiers populaires.

Elle a donc déposé, voilà dix jours, une proposition de loi visant à instaurer un moratoire de trois ans sur les fermetures de classes dans le premier degré. « **Il faut stopper l'hémorragie, d'autant que les ministres successifs n'ont pas attendu la baisse démographique pour fermer des classes.** »

Marie Pochon réclame une meilleure concertation entre l'Éducation nationale et les élus. « **On ne nie pas la chute des effectifs, mais en touchant aux écoles, on met des villages en difficulté ; on contraint les enfants à faire des trajets plus longs ; on surcharge les classes alors que le taux d'encadrement des élèves est déjà le pire d'Europe.** »

Expérimentation

Message entendu ? En fin de semaine dernière, le ministre de l'Éducation, Édouard Geffray, a annoncé le lancement d'une « **concertation décentralisée** » sur la carte scolaire, au regard de différents critères locaux. « **Nous inversons la logique en partant du terrain, et nous replaçons l'école au cœur des enjeux d'aménagement du territoire** », résume-t-il.

Cette expérimentation va être menée dans dix-huit départements, dont les [Côtes-d'Armor](#), le [Finistère](#), la [Loire-Atlantique](#) et la [Manche](#). En cas de succès, elle sera généralisée l'année prochaine. « **Nous accueillons favorablement cette innovation** », a réagi le syndicat SE-Unsa. « **C'est une bonne idée, mais quelle école veut-on pour le pays ?** », tempère la [CFDT](#).

Le ministre de l'Éducation rappelle, par ailleurs, que la règle selon laquelle « **aucune école ne ferme sans l'accord du maire** » sera reconduite pour la rentrée 2026.

Yves-Marie Robin